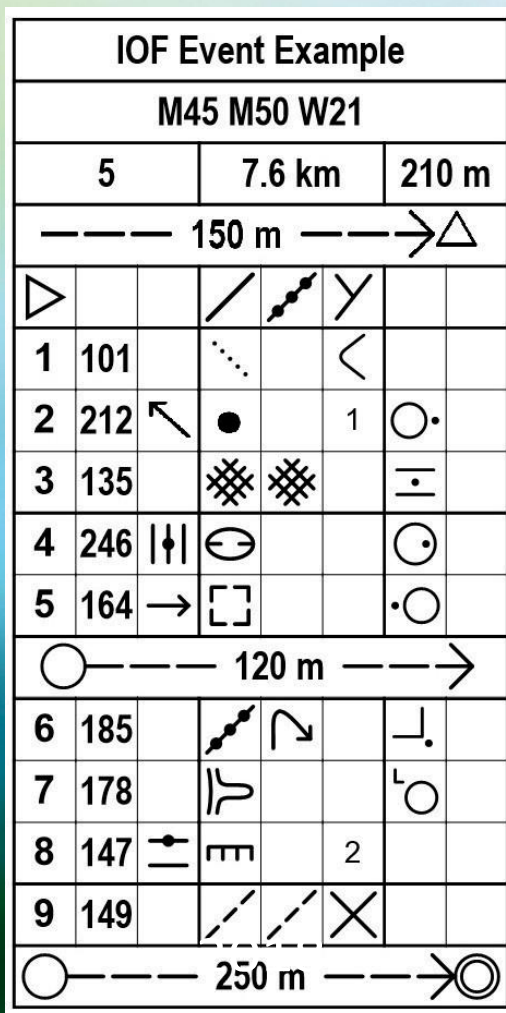




Spécification internationale de définitions des postes



Ce document est une traduction en français du document « International Specification for Control descriptions » version 2018 publiée par l'International Orienteering Federation.

La traduction française a été effectuée par la Commission « Equipements sportifs » de la FFCO avec le support de la Direction Technique Nationale. Nous avons essayé dans la mesure du possible d'utiliser la même terminologie que dans la [traduction de l'ISOM 2017](#), tout en prenant en compte la traduction française de la version de 2004 réalisée par Alain Vandercammen.

Définitions des postes de contrôle IOF

Changements majeurs par rapport à la version 2004 :

- 1) Ligne supplémentaire facultative indiquant la distance de la ligne de départ à la balise de départ.
- 2) Nouveaux symboles pour Tranchée et Zone interdite d'accès.
- 3) Coude passant de la colonne G à la colonne F.
- 4) Suppression du symbole Poste radio ou TV.
- 5) Noms et définitions mis en conformité avec la terminologie employée par l'ISOM 2017 là où cela était nécessaire.
- 6) Renumérotation de symboles pour tenir compte des suppressions et des ajouts.
- 7) Un certain nombre de changements mineurs dans le texte pour rendre plus claire l'utilisation de symboles spécifiques.

Introduction

La course d'orientation est un sport mondial. L'objectif de cette spécification est de permettre à tous les orienteurs de tous les pays de comprendre les définitions de poste sans ambiguïté ou sans besoin de traduction. Ce livret démontre comment utiliser les symboles à cette fin.

Comment réaliser une définition de poste IOF

L'objectif d'une définition de poste est de donner une précision plus importante à l'image donnée par la cartographie de l'élément et d'indiquer l'emplacement exact de la balise par rapport à cet élément, permettant ainsi au coureur de mieux visualiser l'emplacement du poste.

Cependant, un bon poste se trouve d'abord par la lecture de la carte. Les définitions et codes de contrôle peuvent fournir une aide, mais doivent rester aussi courts et simples que nécessaires pour trouver le poste.

Nota Bene : les définitions de postes ne doivent pas servir à corriger les erreurs de cartographie.

Exemple de grille de définitions

IOF Event Example									
M45 M50 W21									
5			7.6 km				210 m		
----- 150 m ----->△									
▷			↗	↘	Y				
1	101		⋯		<				
2	212	↖	●		1	○	•		
3	135		⊗	⊗		≡			
4	246		⊖			○	•		
5	164	→	□			•	○		
○----- 120 m ----->									
6	185		↘	↻		└	•		
7	178		⌋			○	•		
8	147	≡	≡		2				
9	149		↗	↘	X				
○----- 250 m ----->⊙									

Exemple d'évènement IOF		
Catégories H45 H50 D21		
Nom du circuit 5	Longueur 7.6 km	Dénivelé 210 m
Distance ligne de départ jusqu'à la balise de départ 150 m.		
Départ		Jonction Route avec mur.
1	101	Coude du marais étroit.
2	212	Butte la plus Nord-Ouest, 1m de haut, coté Est.
3	135	Entre les fourrés.
4	246	Dépression du milieu partie Est.
5	164	Ruine la plus à l'Est côté Ouest.
Balisage à suivre obligatoirement sur 120m à partir du poste.		
6	185	Mur de pierre en ruine, angle extérieur Sud Est.
7	178	Eperon, pied Nord-Ouest.
8	147	Falaise la plus haute, de 2m de hauteur.
9	149	Intersection de chemins.
Balisage de 250 m de long à suivre obligatoirement du dernier poste à l'arrivée.		

Grille de définitions des postes

Une grille de définitions comprend les informations suivantes:

- Entête.
- L'emplacement du départ, y compris les détails de la distance de la ligne de départ à la balise (triangle) départ, si elles ne sont pas à quelques mètres l'une de l'autre.
- Définition de chacun des postes contrôles, y compris toutes les instructions spéciales relatives à la longueur et la nature de cheminement obligatoire pendant la course.
- Nature du cheminement du dernier poste jusqu'à l'arrivée

Une grille de définitions imprimée est composée de cases carrées dont la taille est comprise entre 5mm et 7mm. Lorsqu'il est prévu un grille de définitions sous forme de texte, sa présentation doit être la plus similaire possible de la version illustrée et la définition de chacun des postes doit se faire dans un ordre similaire.

Entête

Nom de la compétition.

Catégorie (ligne facultative).

Nom du Circuit, Longueur du parcours en kilomètres arrondie à 0.1km, mesurée à partir de la ligne de départ, Dénivelé ascendant arrondi à 5m près.

Localisation de la balise départ

Elle est donnée par la première ligne comme si c'était un poste. De façon facultative, il est possible d'insérer avant une ligne indiquant la distance de la ligne de départ à la balise départ si elles ne sont pas à quelques mètres l'une de l'autre.

Définition de chaque poste

Ils doivent apparaître dans l'ordre où ils doivent être visités et peuvent comprendre des instructions spécifiques sur la longueur et la nature des cheminements obligatoires du circuit.

Un trait plus gras est utilisé toutes les trois définitions ainsi que de part et d'autre d'une information spéciale.

A	B	C	D	E	F	G	H	A	
2	225	↘	⋮	⏏	8x4	◀	🚶	B	Numéro d'ordre du poste.
								C	Code du poste.
								D	Lequel des éléments similaires.
								E	Nature du poste.
								F	Forme et aspect.
								G	Dimensions, combinaisons, Courbure.
								H	Localisation de la balise.
									Information complémentaire.

Explication des colonnes

Chaque poste de contrôle est décrit comme suit :

Colonne A - Numéro du poste

Numérotation des postes dans l'ordre dans lequel ils doivent être trouvés, excepté pour une course au score, dans ce cas cette colonne est laissée en blanc ou indique la valeur du poste en points.

Colonne B - Code du poste

Le code du poste doit être un nombre supérieur à 30.

Colonne C - Lequel des éléments similaires

Cette colonne peut être utilisée lorsqu'il y a plusieurs objets similaires dans le cercle du poste de contrôle, par exemple le plus au sud est.

Colonne D - Nature du poste

L'élément de la carte situé au centre du cercle du poste de contrôle (Ex : clairière, bloc rocheux). La plupart d'entre eux sont basés sur les symboles utilisés par l'ISOM 2017 (Spécification internationale des cartes de course d'orientation).

Colonne E - Forme et aspect

Information complémentaire sur la nature ou l'aspect de l'élément si nécessaire (Ex : recouvert de végétation, en ruine). Dans certains cas cette colonne peut également être utilisée pour un second symbole de nature du poste quand la définition du poste le nécessite par exemple pour les croisements, les jonctions ou dans le cas où le poste est entre deux éléments.

Colonne F - Dimensions / Combinaisons / Courbure

Les dimensions de l'élément devraient être données si la taille de l'élément sur la carte est plus liée au symbole qu'à l'échelle. Egalement utilisée pour les symboles de combinaison (croisement ou jonction) et pour le symbole de courbure.

Colonne G - Emplacement de la balise

Position de la balise par rapport à l'élément (Ex : angle ouest (extérieur) ; pied Sud).

Colonne H – Information complémentaire

Autre information qui peut être importante pour le coureur (Ex : Poste de secours ; Poste boisson ...).

Instructions spéciales

Ces lignes sont intercalées entre les définitions de poste et renseignent sur la nature du cheminement obligatoire à partir de ce point ; par exemple suivre obligatoirement le cheminement balisé sur 50m à partir du poste, utiliser le point de passage obligatoire.

Nature du cheminement du dernier poste jusqu'à l'arrivée

Cette ligne indique la distance du dernier poste jusqu'à l'arrivée ainsi que la nature du balisage jusqu'à celle-ci.

Explication des Symboles

Lorsqu'un numéro de référence ISOM est mentionné dans les tableaux qui suivent, il fait référence au symbole cartographique des spécifications ISOM 2017.

Colonne C – Lequel des éléments similaires

Ces symboles doivent seulement être utilisés pour clarifier sur lequel de plusieurs éléments similaires le poste est placé, c'est-à-dire lorsque les éléments sur la carte sont suffisamment proches pour que l'élément recherché ne soit pas évident. Ils ne sont pas nécessaires si par exemple un deuxième élément figure en bordure du cercle du poste de contrôle.

Ref.	Symbole	Nom	Définition
0.1		Le plus au Nord	Le plus au Nord parmi deux éléments similaires ou le plus au Nord de plusieurs éléments similaires.
0.2		Le plus au SE	Le plus au Sud Est parmi deux éléments similaires ou le plus au Sud Est de plusieurs éléments similaires.
0.3		Le plus haut	Lorsque le poste est directement au-dessus d'un élément similaire.
0.4		Le plus bas	Lorsque le poste est directement au-dessous d'un élément similaire.
0.5		Central	Lorsque le poste est celui du milieu de plusieurs éléments similaires.

Colonne D – Nature du poste

La colonne D indique l'élément sur lequel la balise est placée. Si un deuxième élément est nécessaire (par exemple pour les cas de croisement, de jonction ou en cas de poste entre éléments), cet élément doit être positionné dans la colonne E. Il n'est pas permis de placer deux symboles dans la Colonne D.

Formes du terrain (ISOM section 3.1)

Ref.	Symbole	Nom	Définition	ISOM
1.1		Terrasse	Un plateau dans une pente.	101
1.2		Eperon	Courbe de niveau représentant un "nez" dans le relief.	101
1.3		Rentrant	Courbe de niveau représentant une petite vallée. L'inverse d'un éperon.	101
1.4		Abrupt de terre	Changement brutal dans le niveau du terrain qui peut être clairement distingué de son environnement.	104
1.5		Carrière	Carrière de gravier, de sable ou de pierres dans un terrain en pente ou de niveau.	104
1.6		Levée de terre	Levée ou mur de terre étroit clairement distinct dans l'environnement ; peut être partiellement couvert de pierres, généralement créé par l'homme.	105 106
1.7		Ravine	Une ravine ou une tranchée causée par l'érosion, normalement sèche.	107
1.8		Petite ravine	Une petite ravine, ou un fossé causé par l'érosion, normalement sec.	108
1.9		Colline	Point élevé représenté sur la carte par des courbes de niveau.	101
1.10		Petite Butte	Petit monticule ou butte nettement visible.	109 110
1.11		Col	Le point bas entre 2 points plus hauts.	101
1.12		Dépression	Dépression ou creux à partir duquel le sol s'élève dans toutes les directions, représentés par des courbes de niveau.	101

1.13		Petite dépression	Une petite dépression naturelle ou un creux, peu profond, à partir duquel le sol se lève sur tous les côtés.	111
1.14		Trou	Trou avec flancs nets. Généralement d'origine humaine. Avec symbole 8.6 si trou rocheux.	112 203
1.15		Terrain accidenté	Zone défoncée par de nombreux trous trop petits ou trop nombreux pour être représentés individuellement ; inclut les terriers d'animaux.	113 114
1.16		Fourmilière	Monticule colonisé par des fourmis ou des termites.	

Roche et rochers (ISOM section 3.2)

Ref.	Symbole	Nom	Définition	ISOM
2.1		Falaise Face rocheuse	Falaise ou face rocheuse qui peut être franchissable ou pas.	201 202
2.2		Pic rocheux	Haute excroissance naturelle rocheuse.	206
2.3		Grotte	Trou dans une face rocheuse ou dans un flanc de colline, permettant fréquemment l'accès intérieur à des travaux souterrains.	203
2.4		Bloc rocheux	Rocher ou bloc rocheux proéminent et isolé.	204 205
2.5		Zone de blocs rocheux	Zone où la densité de blocs rocheux est telle qu'on ne peut tous les représenter individuellement.	208 209
2.6		Groupe de blocs rocheux	Un petit groupe de bloc rocheux qui sont si proches les uns des autres qu'ils ne peuvent être représentés individuellement sur la carte.	207
2.7		Pierrier	Surface couverte de nombreuses petites pierres.	210 211 212
2.8		Affleurement rocheux	Zone rocheuse plate, sans terre ni végétation.	214
2.9		Passage étroit	Passage entre 2 falaises, ou 2 faces rocheuses se faisant face.	201 202
2.10		Tranchée	Une tranchée rocheuse ou artificielle.	215

Eau et marais (ISOM section 3.3)

Ref.	Symbole	Nom	Définition	ISOM
3.1		Lac	Plan d'eau étendu habituellement cartographié comme étant infranchissable.	301
3.2		Etang	Petit plan d'eau, peut être peu profond ou saisonnier.	302
3.3		Trou d'eau	Dépression ou trou rempli d'eau.	303
3.4		Rivière, cours d'eau	Un cours d'eau naturel ou artificiel dont l'eau peut être courante ou non.	301 304 305
3.5		Fossé, drain, rigole	Un cours d'eau de petite taille, naturel ou artificiel, qui peut être intermittent.	306
3.6		Marais étroit	Marais ou filet d'eau trop étroit pour être représenté par le symbole représentant un marais.	309
3.7		Marais	Zone humide de façon permanente avec une végétation marécageuse.	307 308
3.8		Sol ferme dans un marais	Zone non marécageuse à l'intérieur d'un marais ou entre deux marais.	307 308
3.9		Puits	Puits ou source captée clairement visible sur le terrain. Souvent protégé par un aménagement dû à l'intervention humaine.	311
3.10		Source	La source d'un cours d'eau dont l'écoulement est visible.	312
3.11		Réservoir d'eau Abreuvoir	Réservoir d'eau créé par l'homme.	311

Végétation (ISOM section 3.4)

Ref.	Symbole	Nom	Définition	ISOM
4.1		Terrain découvert	Zone de terrain découvert sans arbre, une prairie ou un champ). Aussi bruyère ou lande.	401 403
4.2		Terrain semi-ouvert	Terrain découvert avec arbres dispersés ou buissons.	402 404
4.3		Coin de bois	Le coin ou la pointe d'une étendue boisée dans un terrain découvert.	
4.4		Clairière	Petite surface sans arbre dans la forêt.	401 403
4.5		Fourré	Petite zone dans le bois où la densité des arbres ou de la végétation au sol est si dense qu'elle rend le passage difficile. Peut aussi être utilisé pour un fourré isolé (typiquement lors d'une compétition de sprint).	408 410 411
4.6		Haie	Alignement d'arbres ou de buissons difficile à franchir d'origine humaine. Peut être utilisé pour les haies (typiquement lors d'une compétition de sprint).	410 411
4.7		Limite de végétation	Limite distincte d'arbres différents ou de végétations différentes.	416
4.8		Bosquet	Petite zone d'arbres en terrain découvert.	405 406
4.9		Arbre remarquable	Arbre inhabituel ou remarquable en terrain découvert ou en forêt ; son essence est souvent spécifiée dans la colonne E.	417 418
4.10		Souche, Arbre déraciné	Les racines retournées d'un arbre avec ou sans le tronc. La souche d'un arbre.	

Constructions humaines (ISOM section 3.5)

Ref.	Symbole	Nom	Définition	ISOM
5.1		Route	Une route empierrée/asphaltée ou en terre battue carrossable en temps normal.	502-503
5.2		Chemin / sentier	Un chemin fait par le passage de personnes ou d'animaux ou des pistes utilisables par des véhicules robustes.	504-507
5.3		Layon	Une trace dans la forêt ou une trace nette qui ne comprend pas une marque au sol sur laquelle on peut courir.	508
5.4		Pont	Point de traversée au-dessus d'un cours d'eau ou d'un autre objet linéaire.	512
5.5		Ligne électrique	Ligne téléphonique ou électrique, câble porteur ou télési.	510 511
5.6		Pylône de ligne électrique	Pylône de ligne téléphonique ou électrique, de câble porteur ou de télési.	510 511
5.7		Tunnel	Passage sous une route ou sous une voie de chemin de fer.	510 511
5.6		Mur	Un mur quel que soit le matériau utilisé. Utilisé avec symbole 8.11 pour indiquer qu'il est en ruine.	513 515 514
5.9		Clôture	Limite visible en fil de fer ou en bois. Utilisé avec le symbole 8.11 si en ruine.	516 518 517
5.10		Point de passage	Un passage à travers ou au-dessus d'un mur, d'une clôture ou de tout élément linéaire, y compris un portillon ou un échelier.	519
5.11		Construction	Bâtiment en bois, pierre, brique,...	521
5.12		Surface pavée	Surface en dur utilisable en tant que parking ou à autre usage.	501
5.13		Ruine	Restes d'une construction écroulée.	523

5.14		Pipeline ; piste de luge ou de bobsleigh	Un élément linéaire proéminent tel qu'un pipeline (gaz, eau, pétrole, etc.) ou une piste de luge ou de bobsleigh qui est au-dessus de la surface du sol.	528 529
5.15		Tour /pylône	Une tour ou un pylône métallique, en bois ou en brique.	524 525
5.16		Plate-forme de tir	Structure d'observation ou de tir adossée à un arbre.	525
5.17		Borne de limite, cairn	Borne de construction humaine ou empilement de pierres. Un cairn, un mémorial, une borne de limite, ou un point trigonométrique.	526
5.18		Mangeoire	Construction pour le nourrissage d'animaux.	527
5.19		Charbonnière Plateforme	Reste visible d'une zone où du charbon de bois a été brûlé. Une petite plateforme faite par l'homme sur une pente.	530 115
5.20		Monument ou Statue	Monument, mémorial ou statue.	530 531
5.21		Passage couvert	Une zone accessible disposant d'un toit ; un passage couvert au travers d'un bâtiment.	522
5.22		Escalier	Escalier comptant au moins deux marches.	
5.23		Zone interdite	Zone interdite. Typiquement un parterre de fleurs ou un élément similaire.	520

Objets remarquables / Objets particuliers

Ref.	Symbole	Nom	Définition	ISOM
6.1		Élément remarquable Objet particulier	Si utilisé, une explication de sa signification doit être diffusée aux compétiteurs avant la course.	115 313 419 531
6.2		Élément remarquable Objet particulier	Si utilisé, une explication de sa signification doit être diffusée aux compétiteurs avant la course.	115 313 530

Éléments nationaux spécifiques

Il n'est généralement pas recommandé d'introduire des symboles locaux. Lors de compétitions susceptibles d'attirer une participation internationale, si des symboles locaux sont utilisés, leur signification doit être fournie aux participants dans les consignes d'avant course.

Ref.	Symbole	Nom	Définition	ISOM
7.n		Nom	Définition de l'élément	

Colonne E – Aspect et forme

Ces symboles peuvent être utilisés afin d'ajouter de la clarté à la lisibilité de la carte afin de permettre aux concurrents de mieux visualiser la nature et position du poste de contrôle.

Ref.	Symbole	Nom	Définition
8.1		Aplati	L'élément à trouver est particulièrement bas ou aplati mais cela n'est pas indiqué sur la carte. Ex : Colline, aplatie.
8.2		Evasé	L'élément à trouver est particulièrement peu profond, mais cela n'est pas indiqué sur la carte. Ex : Rentrant, peu profond.
8.3		Profond	Elément dont la profondeur est importante mais cela n'est pas indiqué sur la carte. Ex : trou, profond.
8.4		Couvert	Elément recouvert de végétation ou par des buissons mais cela n'est pas indiqué sur la carte. Ex : Ruine envahie par la végétation.
8.5		Ouvert	L'élément à trouver est dans une zone où la couverture boisée est plus dégagée qu'aux alentours mais cela n'est pas indiqué sur la carte. Ex : Marais, ouvert.
8.6		Rocheux	L'élément à trouver est dans une zone rocheuse ou un pierrier non indiqué sur la carte. Ex : Trou, rocheux.
8.7		Marécageux	L'élément à trouver est dans une zone marécageuse non indiquée sur la carte. Ex : rentrant, marécageux.
8.8		Sablonneux	L'élément à trouver est dans une zone où le sol est sablonneux sans que cela soit indiqué sur la carte. Ex : Eperon sablonneux.
8.9		Résineux	Le ou les arbres associés à ce symbole ont des feuilles en forme d'aiguilles. Ex : Arbre isolé, résineux.
8.10		Feuillu	Le ou les arbres associés à ce symbole ont des feuilles larges. Ex : Bosquet de feuillus.

8.11		En ruine	Elément effondré, cassé ou tombé au sol. Ex : Clôture, en ruine.
------	---	----------	---

Colonne F – Dimensions / Combinaisons / Courbure

Dimensions

La (les) dimension(s) de ou des élément(s) doi(ven)t être donnée(s) si l'information ajoute de la clarté à la carte en permettant au coureur de mieux visualiser l'emplacement du poste ; par exemple en terme de visibilité il est important de savoir si un rocher est haut de 1 m ou bien de 3 m.

Ref.	Symbole	Nom	Définition
9.1	2.5	Hauteur ou profondeur	Taille de l'élément exprimée en mètres.
9.2	8 x 4	Superficie	Largeur et longueur de l'élément en mètres.
9.3	0,5 / 3	Hauteur sur une pente	Hauteur de l'élément sur une pente en mètres.
9.4	2 3	Hauteur des 2 éléments	Hauteur des 2 éléments entre lesquels se trouve le poste.

Combinaisons

Ref.	Symbole	Nom	Définition
10.1		Croisement	Endroit où 2 éléments linéaires se croisent.
10.2		Jonction	Endroit où 2 éléments linéaires se rejoignent.

Lorsque un de ces symboles est utilisé dans la colonne F, les deux éléments qui se croisent ou se rejoignent doivent figurer dans les colonnes D et E. Exemples:

D	E	F		
			Croisement chemins	Le point de croisement de 2 éléments linéaires de même nature.
			Croisement layon et rivière	Le point de croisement de 2 éléments linéaires de natures différentes.
			Jonction de routes	Le point de jonction de 2 éléments linéaires de même nature.

			Jonction d'un marais et d'une rivière	Le point de jonction de 2 éléments linéaires de natures différentes.
			Jonction d'une clôture et un bâtiment	Le point de jonction d'un élément linéaire et d'un côté d'un élément de surface.

Courbure

Ref.	Symbole	Nom	Définition
11.1		Coude	Utilisé lorsqu'un élément linéaire effectue un changement de direction doux. Ex : Coude du chemin ; coude de rivière.

Colonne G – Emplacement de la balise

Aucun symbole n'est nécessaire pour décrire l'emplacement de la balise si elle est placée au centre, ou le plus près possible du centre, de l'élément (ou du centre du pied s'il s'agit d'une falaise).

Ref.	Symbole	Nom	Définition
12.1		Côté Nord-Est	S'utilise si l'élément s'élève au-dessus du sol. Par exemple Rocher, côté Nord Est ; Ruine, côté Ouest. Une balise sur le côté d'un élément ne sera généralement pas vue du côté opposé.
12.2		Bord Sud Est	S'utilise si : a) L'élément est plus bas que le sol et la balise est sur son bord au niveau du sol. Exemple : Dépression, bord Sud-Est. b) L'élément s'étend sur une surface significative et la balise est située sur le bord de cette zone. Exemple : Marais, bord Ouest ; clairière bord Nord-Ouest
12.3		Partie Ouest	S'utilise si l'élément s'étend sur une surface significative et que la balise n'est ni au centre ni sur un des bords. Exemple : Dépression, partie Sud-Est.
12.4		Angle Est (intérieur)	S'utilise quand : a) Le bord de l'élément choisi comme poste décrit un angle compris entre 45-135 degrés. Ex : Terrain découvert, angle Est (intérieur) ; Ruine, angle Nord-Ouest (extérieur). b) Un élément linéaire forme un coude. Ex : Clôture,
12.5		Angle Sud (extérieur)	Angle Sud (intérieur) ; mur, angle Sud-Ouest (extérieur). Attention le bord d'un bâtiment peut être considéré comme un élément linéaire, donc la définition Bâtiment, angle Est (intérieur) ne veut pas dire que la balise est à l'intérieur du bâtiment. L'orientation du symbole indique la direction dans laquelle pointe l'angle.
12.6		Pointe Sud-Ouest	S'utilise quand le bord de l'élément fait un angle de moins de 45 degrés. Ex : Marais, pointe Sud-Ouest.

12.7		Extrémité Nord-Ouest	Le début ou la fin d'un élément linéaire. Ex : Layon, extrémité Nord-Ouest ; Mur, extrémité Sud.
12.8		Partie amont	L'élément s'étend sur 2 ou plus de 2 courbes de niveau et la balise se trouve proche du sommet. Ex : Rentrant, partie amont.
12.9		Partie aval	L'élément s'étend sur 2 ou plus de 2 courbes de niveau et la balise se trouve proche du bas. Ex : Rentrant, partie aval.
12.10		Sommet	La balise est située au sommet de l'élément alors que ce n'est pas sa position par défaut. Ex : Falaise, au sommet ; Escalier, au sommet.
12.11		Au pied (sans indication de direction)	La balise est située à la jonction de la pente de l'élément avec la surface du sol environnant, et ne correspond pas à la position par défaut. Ex : Talus, au pied ; Escalier, au pied.
12.12		Au pied Nord-Est	Comme ci-dessus mais l'élément est assez étendu pour qu'il soit utile de spécifier à quelle partie de sa base se trouve la balise. Ex : Colline, au pied Nord-Est.
12.13		Sous	La balise est située sous l'élément. Ex : Pipeline, sous.
12.14		Entre	La balise se trouve entre 2 éléments. Ex : Entre les fourrés ; Entre un rocher et une butte.

Lorsque le symbole 12.14 "entre" est utilisé dans la colonne G, les 2 éléments entre lesquels se trouve la balise sont repris séparément dans les colonnes D et E. Exemples:

D	E	F	G		
				Entre les fourrés	La balise se situe entre deux objets similaires.
				Entre un rocher et une butte	La balise se situe entre deux objets différents.

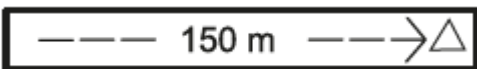
Colonne H –Autre information

Ref.	Symbole	Nom	Définition
13.1		Poste secours	Premiers soins disponibles.

13.2		Ravitaillement	Rafraîchissements disponibles.
13.3		Contrôleur	Présence d'un contrôleur

Distance de la ligne de départ à la balise départ

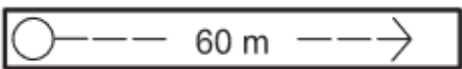
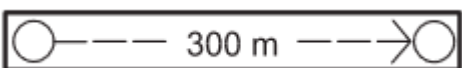
C'est une ligne facultative indiquant la distance de la ligne de départ à la balise départ. Elle est exigée en cas de départ depuis une aréna ou si la distance jusqu'à la balise départ est importante. Elle n'est pas exigée si la balise départ est proche de la ligne de départ.

Ref.	Symbol	Name/Définition
14.1		Distance de la ligne de départ à la balise départ en mètres.

Instructions spéciales

Des instructions spéciales peuvent être données au coureur à l'intérieur de la feuille de définition des postes. Elles devraient servir à accentuer ce qui est indiqué sur la carte.

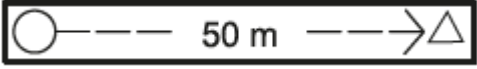
Si un balisage obligatoire doit être suivi depuis un poste ou entre deux postes :

Ref.	Symbole	Nom/Définition
15.1		Balisage à suivre depuis le poste sur 60m.
15.2		Balisage entre les 2 postes sur 300m.

S'il y a un point de passage ou un cheminement obligatoire entre deux postes :

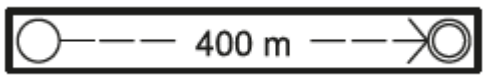
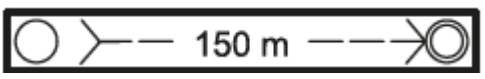
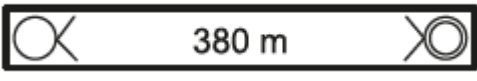
Ref.	Symbole	Nom/Définition
15.3		Point de passage obligatoire entre les 2 postes.
15.4		Cheminement obligatoire à travers une zone non autorisée.

En cas de changement de carte ou si un cheminement obligatoire doit être suivi depuis un poste jusqu'au changement de carte, cette ligne doit prendre place après la définition du dernier poste de la première partie de la course :

Ref.	Symbole	Nom/Définition
15.5		Balisage sur 50m jusqu'à l'échange de carte.

Nature du cheminement du dernier poste de contrôle à l'arrivée

Après la dernière définition de poste de contrôle, la nature du cheminement à suivre est indiquée par l'une des définitions ci-dessous.

Ref.	Symbole	Name/Définition
16.1		400m du dernier poste à l'arrivée. Cheminement balisé.
16.2		150m du dernier poste à l'arrivée. Orienter jusqu'au couloir d'arrivée, puis suivre le balisage.
16.3		380m du dernier poste à l'arrivée. Pas de balisage.

EXEMPLES

Map	Terrain	Control Descriptions	Text Description
		1	Terrasse
		2	Terrasse, partie Ouest
		3	Eperon
		4	Eperon, partie amont
		5	Eperon, partie aval
		6	Rentrant
		7	Rentrant partie amont
		8	Rentrant évasé

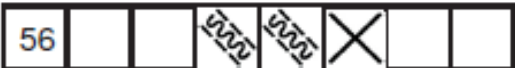
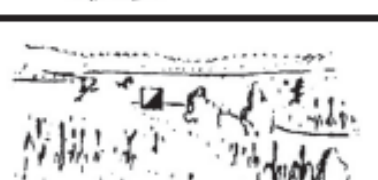
Map	Terrain	Control Descriptions	Text Description
		9	Rentrant, le plus Est
		10	Abrupt de terre, au pied
		11	Carrière 5m x 5m
		12	Carrière, bord est
		13	Carrière, partie est
		14	Levée de terre Extrémité Est
		15	Ravine, partie aval
		16	Petite ravine, Extrémité NE
		17	Colline

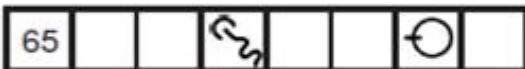
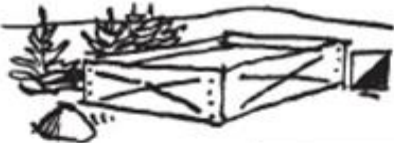
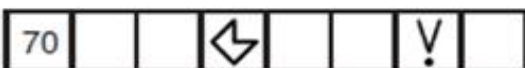
Map	Terrain	Control Descriptions	Text Description
		18	Colline Partie NO
		19	Colline la plus à l'ouest coté est
		20	Entre la colline et la butte
		21	Butte 1m
		22	Butte 1m Pied Est
		23	Col
		24	Depression
		25	Depression, Partie Est
		26	Petite dépression du milieu bord Est
		27	Trou 1m, bord ouest

Map	Terrain	Control Descriptions	TextDescription
		28 [] [] * [] 1 [] []	Fourmillière 1m Côté SO
		29 [] [] [] [] 2 [] []	Falaise 2m
		30 [] [] [] [] 2 [] []	Falaise 2m pied Nord
		31 [] [] [] [] 2 [] []	Falaise du dessus 2m
		32 [] [] [] [] 1.5 [] []	Falaise 1,5m au sommet ~
		33 [] [] [] [] [] []	Entre les falaises
		34 [] [] [] [] [] []	Pic Rocheux pied sud
		35 [] [] [] [] [] []	Grotte
		36 [] [] [] [] 1.5 [] []	Bloc Rocheux 1,5m Côté Ouest

Map	Terrain	Control Descriptions	Text Description
		37	Bloc rocheux le plus sud-est 2m, coté Est
		38	Entre deux blocs rocheux , le 1° de 1m le 2° de 1,5m
		39	Bloc rocheux dans la pente 0.5m/3m, côté Ouest
		40	Zone de blocs rocheux bord sud Est
		41	Groupe de blocs rocheux Coté Sud
		42	Pierrier bord Nord
		43	Affleurement rocheux
		44	Affleurement rocheux, partie ouest
		45	passage étroit

Map	Terrain	Control Descriptions	Text Description
		46	Lac pointe Est
		47	Etang bord Est
		48	Trou d'eau bord Est
		49	Coude du ruisseau
		50	Coude du ruisseau, le plus sud
		51	Jonction de ruisseaux
		52	Extremite NE du fossé
		53	Coude du fossé
		54	Coude du fossé, le plus Nord
		55	Jonction de fossés

Map	Terrain	Control Descriptions	Text Description
		56 	Croisement de fossés
		57 	Marais étroit extrémité SO
		58 	Marais, Partie NO
		59 	Marais , pointe S
		60 	Marais,bord Est
		61 	Marais, 8m x 8m
		62 	Entre les marais
		63 	Sol ferme dans marais, Pointe NO
		64 	Puits ,côté Est

Map	Terrain	Control Descriptions	Text Description
		65 	Source bord Ouest
		66 	Réservoir ,côté E
		67 	Terrain découvert angle est (intérieur)
		68 	Terrain découvert sablonneux bord ouest
		69 	Terrain semi-ouvert Bord Est
		70 	Coin de bois Pointe Sud
		71 	Clairière
		72 	Fourré côté Est
		73 	HAIE , angle est (extérieur)

Map	Terrain	Control Descriptions	Text Description
		74  	Limite de végétation, angle est (extérieur)
		75  	Bosquet pointe ouest
		76  	Arbre Remarquable feuillu
		77  	Souche côté Est
		78  	Route, Extrémité SE
		79   	Jonction de routes
		80   	Croisement route/ chemin
		81  	Coude du chemin
		82   	Coude du chemin le plus ouest

Map	Terrain	Control Descriptions	Text Description
		83	Jonction de chemins
		84	Croisement de chemins
		85	Croisement Chemin /Ruisseau
		86	Croisement chemin /fossé
		87	Coude du layon
		88	Pont extrémité Nord
		89	Pylone ligne électrique
		90	Tunnel, Extrémité SO
		91	Mur, angle est (intérieur)

Map	Terrain	Control Descriptions	Text Description
		92	Mur écroulé extrémité ouest
		93	Croisement ruisseau / mur
		94	Croisement chemin/mur
		95	Cloture, angle sud extérieur
		96	Passage étroit coté sud
		97	Bâtiment , côté Est
		98	Ruine, côté Ouest
		99	Pipeline, en dessous
		100	Tour côté Sud

Map	Terrain	Control Descriptions	Text Description
		101 	Plateforme de tir
		102  	Borne, côté Est
		103  	Mangeoire Côté Ouest
		104 	Monument
		105 	Charbonnière plateforme
		106  	Passage couvert extrémité SO
		107  	Escalier pied
		108 	Tranchée
		109  	Zone interdite angle sud extérieur

Spécifications pour l'orientation de précision

Il y a deux changements dans l'utilisation des colonnes pour l'orientation de précision.

Colonne B – Nombre de balises

Cette colonne est utilisée pour indiquer le nombre de balises visibles pour ce poste ; par exemple A-C indique que le choix doit être fait entre 3 balises ; A-D indique que le choix doit être fait entre 4 balises.

Colonne H – Direction d'observation

Cette colonne est utilisée pour indiquer la direction dans laquelle est observé l'élément. Par exemple, une flèche pointant vers le Nord indique que le coureur devrait être sur un chemin ou un sentier au sud du poste.

Exemple

A	B	C	D	E	F	G	H
1	A-D		○			○ [•]	↑